

Contre-vérité :

L'éolien produit du CO₂



L'éolien est reconnu par les scientifiques du GIEC comme une des technologies énergétiques les plus efficaces dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, grâce à son bilan carbone. Face aux enjeux climatiques et énergétiques, l'éolien, aux côtés des autres énergies renouvelables, constitue une technologie particulièrement efficace en matière de fourniture d'une énergie propre, durable et d'avenir.

Des économies de CO₂ :

L'éolien a été classé comme une des technologies essentielles dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques (« key mitigation technologies ») par les scientifiques du GIEC (IPCC, 2007). Un fait qui n'est remis en question par aucun gestionnaire de réseau ou régulateur à ce sujet. Il y a donc une unanimité scientifique là-dessus.

Mais bien que ce soit un fait scientifiquement établi, les opposants aux éoliennes clament le contraire. Selon eux les éoliennes augmenteraient même les émissions de CO₂. Comment ?!

Leur argument est de dire : quand l'éolienne ne tourne pas, elle doit être compensée par une centrale à gaz. La centrale fossile enregistre dès lors des pertes de rendements parce qu'elle est couplée à la production variable de l'éolien (phénomène de cycling). Selon les détracteurs de l'éolien, ce cycling provoquerait une surconsommation de gaz tellement forte qu'elle annulerait les gains en émissions de CO₂ évitées par la production électrique des éoliennes.

Or, ce ne sont pas les centrales à gaz qui compensent l'arrêt de l'éolien, c'est l'éolien qui vient soulager la production traditionnelle (émettrice de CO₂). C'est simple, quand l'éolien tourne, les centrales à gaz tournent moins...

Chaque kWh produit par une éolienne évite la production d'un kWh fossile et réduit ainsi drastiquement les émissions de notre production d'électricité. La Commission wallonne pour l'Energie (CWaPE) a chiffré cette économie à 456 grammes d'émission de CO₂ évitée par kWh produit par des éoliennes.

Le bilan carbone d'une éolienne :

De façon indirecte, les éoliennes émettent un petit peu de CO₂. Une étude anglaise du Bureau Parlementaire de la Science et de la Technologie a chiffré les émissions de la filière du vent à 5 grammes de CO₂ émis par kWh produit. La construction des machines, leur transport, leur mise en place, leur entretien et leur démantèlement provoquent des émissions de gaz à effet de serre. D'autres études confirment des émissions indirectes faibles, voire négligeables, de l'ordre de 10 g/ CO₂ par kWh éolien produit (*Eurelectric, 2011 ; European Environmental Agency, 2012 ; Wiser et al., 2011*). Par contre, dans la mesure où il n'y a pas de combustion, la production d'électricité à proprement parler n'émet pas de gaz à effet de serre. En tenant compte du phénomène de cycling évoqué plus haut, les auteurs du « *Rapport sur les incidences environnementales de la carte positive de référence* » (2013) montrent que pour 10 grammes d'émissions indirectes éoliennes, l'émission de 365 à 433 grammes de CO₂ est évitée pour chaque kWh éolien produit.

Tout comme les autres énergies renouvelables ou le nucléaire, l'éolien est une technologie à faible intensité carbonique.

Parce que l'avenir énergétique de la Belgique est un enjeu crucial qui concerne l'ensemble des citoyens, **découvrez les autres vidéos des Snuls et thématiques sur les énergies renouvelables** sur : www.edora.org